



Liste des traitements à caractère personnel

| | |
|--|----|
| Dossier médical commun des patients | 2 |
| Dossier d'analyses biologiques | 3 |
| Armoire à pharmacie sécurisée | 4 |
| Téléconsultation avec Doctolib..... | 5 |
| Télémédecine..... | 6 |
| Gestion des admissions en soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat (SDRE) | 7 |
| Dépistage de l'autisme..... | 8 |
| Enquête IQSS pour l'HAS..... | 9 |
| Système de vidéoprotection | 10 |
| Gestion du dossier administratif du patient | 11 |
| Gestion des repas..... | 12 |

Liste mise à jour le 09 juin 2020

Dossier médical commun des patients

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement : données de santé, données d'identification, données vidéo pour les téléconsultations

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-candelie.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier médical commun à tous les services

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical. Les séquences vidéo ne sont pas sauvegardées.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Dossier d'analyses biologiques

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Le sous-traitant des données : est le GCS Hospilab47

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique du CGS Hospilab47 gérée par la société SIGEMS, qui est hébergeur de données de santé : données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion des analyses biologiques réalisées au cours d'une consultation ou d'une hospitalisation

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical lors d'une hospitalisation ou d'une consultation externe.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Armoire à pharmacie sécurisée

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement :
données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-candélie.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la délivrance de médicaments pendant les heures de fermeture de la pharmacie centrale

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont la pharmacie, les services de soins.

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, de 10 ans au-delà de cette période les données sont archivées 1an

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Téléconsultation avec Doctolib

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Le sous-traitant des données : est la société Doctolib

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture des hébergeurs de santé AZ Network, Coreye et Aws : données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-candelie.fr

La finalité (Art 13-1 c) est l'utilisation de la téléconsultation pour tous les services

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le sous-traitant

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données sur l'infrastructure du sous-traitant est de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-candelie.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Télémédecine

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Le sous-traitant des données : est la société Acétiam

Les données suivantes sont hébergées soit sur l'architecture de l'établissement pour les patients du centre hospitalier soit sur l'architecture de l'hébergeur de santé OVH pour les téléconsultations des patients des EHPAD: données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-candelie.fr

La finalité (Art 13-1 c) est l'utilisation, comme site requis, de la téléconsultation pour EHPAD participant au programme ou de la téléconsultation pour les sites distants du centre hospitalier

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique) et Article R6316-4 sur le dossier de télémédecine

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le sous-traitant, les services de soins, les sites requérants, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données sur l'infrastructure du sous-traitant est de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-candelie.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel

Gestion des admissions en soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat (SDRE)

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement : données de santé, données d'identification, vie personnelle.

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-candélie.fr

La finalité (Art 13-1 c) est gestion administrative des soins sous contrainte

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale LOI n° 2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge.

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont l'ARS, la préfecture, la Cour d'appel, la mairie, la gendarmerie, d'autres hôpitaux, tribunal de grande instance.

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est donnée par l'article 2 de l'arrêté du 19 avril 1994 : les données sont conservées pendant la durée de l'hospitalisation sans consentement et jusqu'à la fin de l'année civile suivant la mesure de soins sans consentement

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à la gestion et au respect des procédures.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Dépistage de l'autisme

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement : données de santé, données d'identification, séquence vidéo

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-candelie.fr

La finalité (Art 13-1 c) améliorer les évaluations et les recommandations de prise en charge

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est le consentement

Les destinataires (Art 13-1 e) des données est le centre Ressources Autisme et troubles du développement Aquitaine (CRAA).

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 1 mois

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à l'évaluation médicale

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel

Enquête IQSS pour l'HAS

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement :
données de santé pseudonomysées

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-candelie.fr

La finalité (Art 13-1 c) Evaluer la qualité des soins

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale Article L. 6144-1 du code de la santé publique : « l'établissement de santé met à la disposition du public les résultats, publiés chaque année, des indicateurs de qualité et de sécurité des soins dans des conditions définies par arrêté du ministre chargé de la santé. »

Les destinataires (Art 13-1 e) des données est La Haute Autorité de Santé

Aucun transfert (*Art 13-1 f*) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 1 an

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires l'évaluation de la qualité des soins et sont pseudonomysées.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel

Système de vidéoprotection

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement :
données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-candelie.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la sécurité des biens et des personnes

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'intérêt légitime du responsable de traitement

Les destinataires (Art 13-1 e) des données les services de sécurité du l'établissement et les autorités compétentes en cas d'enquête

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 1 mois

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.
- Demander à vous opposer au traitement des données si vous avez une raison particulière valable

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Gestion du dossier administratif du patient

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-candelie.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la facturation des prestations effectuées

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale (Article L162-20 code de la sécurité sociale)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données les services de soins, les organismes payeurs des prestations de santé (sécurité sociale, mutuelles...), la trésorerie.

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 5 ans (circulaire ad 94-2 du 18 janvier 1994)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre **identification et au suivi de la facturation.**

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Gestion des repas

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique du Centre Hospitalier Agen-Nérac membre du GHT47

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-candelie.fr

La finalité (Art 13-1) Gestion des repas des patients

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est exécution d'un intérêt public

Les destinataires (Art 13-1 e) des données les services de soins, le GCS SIH47 responsable de production des repas

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 20 ans après la dernière venue pour les données de santé (régime, allergie...)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : Fournies sont strictement nécessaires à votre **identification, et votre alimentation pendant une hospitalisation.**

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel